



OBJECTIFS

SAVOIR-FAIRE ET COMPETENCES

PRESENTATION

Le Master Enseignement clinique du droit des affaires (ECLA) est une formation de droit privé spécialisée. Elle concerne les étudiants qui se destinent à la pratique du droit des affaires : juristes d'entreprises et avocats. A l'issue de la formation, les étudiants auront approfondi les bases du droit privé (civil, pénal et procédure), et développé des compétences solides dans diverses branches du droit des affaires (procédures collectives, fiscalité, bancaire etc).

La notion d'enseignement clinique prend modèle sur l'organisation des études de médecine. Les étudiants-médecins ne se contentent pas d'apprendre la médecine dans les livres : ils pratiquent la médecine sur des patients à l'hôpital. Lorsqu'ils sont diplômés, les jeunes médecins ont déjà une solide expérience pratique. De la même manière, le Master ECLA repose sur la conviction que la maîtrise du droit suppose une expérience pratique, venant compléter l'étude théorique. L'enseignement clinique implique la mise en situation de l'étudiant, en vue de l'application de connaissances théoriques dans des cas réels concrets. En complément de l'enseignement classique en cours magistraux et travaux dirigés, le Master ECLA se caractérise par une pédagogie innovante faisant une large place à la pratique : interventions de praticiens (avocats), mises en situation et plaidoiries, analyses de dossiers et stages.

En outre, afin d'ouvrir les étudiants à l'international, un enseignement de droit de l'Union européenne est délivré en cours bilingue anglais et français, ainsi qu'un cours de Common Law pour le droit des contrats et de la responsabilité. Tous les cours et tous les travaux dirigés sont obligatoires. Les enseignements représentent une vingtaine d'heures hebdomadaires.

CHIFFRES CLES

95%

des étudiant(e)s de M2 diplômé(e)s en 2020.

86%

des diplômé(e)s sont en emploi 30 mois après l'obtention du master
(Enquêtes OUVI réalisées auprès des diplômé(e)s 2016, 2017 et 2018)

Le parcours clinique en droit des affaires vise à former des praticiens du conseil juridique et du contentieux judiciaire, qui disposeront à la fois d'un bagage académique de haut niveau et d'une expérience pratique importante. Le parcours clinique se fonde sur un apprentissage pratique du droit. Les étudiants seront ainsi reconnus non seulement pour l'étendue de leurs savoirs académiques mais aussi pour leur savoir-faire juridique. En effet, à partir de cas concrets, exposés par des professionnels du droit ou des particuliers, les étudiants seront amenés à apporter des réponses précises et adaptées.

Les objectifs du Master ECLA sont professionnels. Le master offre ainsi une bonne préparation aux concours d'entrée à l'école d'avocat (CRFPA) ou à l'école nationale de la magistrature. A l'issue de la formation, les étudiants auront consolidé les bases du droit privé étudiées durant les années précédentes : en droit civil, en droit pénal et en droit procesuel (procédure civile et pénale). La révision de notions fondamentales rencontrées en licence s'appuie sur des exercices pratiques d'approfondissement. Les étudiants diplômés auront ainsi reçu la meilleure préparation possible au concours d'entrée au centre régional de formation professionnelle des avocats (Pré-CAPA).

L'étude des matières de spécialité doit permettre à l'étudiant d'aborder la pratique professionnelle et de se perfectionner par la suite dans la branche convenant le mieux à ses ambitions. L'objectif du Master est de permettre à l'étudiant de se familiariser avec les matières usuelles rencontrées couramment dans le monde des affaires : droit des sociétés, fiscalité, sûretés, droit de la CEDH, technique contractuelle, droit du patrimoine, droit des entreprises en difficulté, droit bancaire et du crédit, droit international privé, droit de la propriété intellectuelle, droit pénal des affaires et droit de l'Union Européenne

PRÉREQUIS

La formation s'adresse aux étudiants titulaires d'une licence droit (accès en M1) ou de 60 ECTS de cycle master (accès en M2) mention droit de préférence à dominante « droit privé ».

Les connaissances théoriques sont évidemment importantes. Mais le Master ECLA privilégie le développement des facultés d'organisation, de raisonnement et de méthode, par rapport à une approche purement technique du droit. La rédaction de mémoires sur des questions juridiques nouvelles ou originales et la mise en situation des étudiants impose le dépassement d'une approche scolaire des matières enseignées. Le Master vise avant toute chose à transmettre des savoir-faire utiles et nécessaires pour un praticien du droit. Il faut se poser les bonnes questions plutôt qu'avoir réponse à tout.

L'enseignement clinique du droit doit également permettre à l'étudiant de se projeter dans son avenir professionnel, en observant des modèles, à l'Université ou en stage. Les rencontres avec des praticiens du droit sont encouragées. Le Master encourage le développement des qualités humaines, sociales et relationnelles nécessaires pour l'exercice de la profession d'avocat et de juriste : écouter, douter, persuader.

Afin de favoriser l'affirmation et la prise de confiance des étudiants, le Master est également l'occasion d'encourager les activités associatives en dehors du droit et le travail coopératif. Enfin, les qualités déontologiques ne sont pas oubliées par une sensibilisation à l'accès au droit des personnes défavorisées.

Crédits ECTS : 120
Durée : 2 ans
Niveau d'études : BAC +5

CONDITIONS D'ACCÈS

- Formation initiale / Formation continue
- Dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE)

STAGE

- 1 mois en première année
- 3 mois en deuxième année

INSERTION PROFESSIONNELLE

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

La mention Droit des Affaires a pour objectif de préparer les étudiants principalement aux fonctions de :

- juristes d'entreprise ou de banque,
- d'avocats d'affaires,
- de juristes exerçant leur activité dans le secteur public, notamment dans les collectivités territoriales et dans le monde associatif.

CONCOURS

- Concours d'entrée à l'école d'avocat (CRFPA) et à l'école nationale de la magistrature.
- Tous concours des fonctions publiques ouverts au niveau master.

Par ailleurs, la double finalité Recherche et Professionnelle de la mention permet aux diplômés de poursuivre en

Doctorat de Droit et d'accéder ainsi aux métiers de la recherche.



MASTER ENSEIGNEMENT CLINIQUE DU DROIT DES AFFAIRES « ECLA »

CONTACT
Tél. 04 66 36 45 80
scolarite.droit@unimes.fr

UNIVERSITÉ DE NÎMES
Rue du Docteur Georges Salan -
CS 13019 - F-30021 Nîmes - Cedex 1
Tél. (0) 4 66 36 46 46

www.unimes.fr
facebook.com/unimesfr
@unimesfr

